



Présenté Par

Maple Leaf Rally Club

Commandité par



Martin Air Heating



**2022 Black Bear Rally
RÈGLEMENT PARTICULIER**

Version 1.1 – 2022-06-16



Version	Date	Commentaire
1.0	2022-05-01	Première version
1.1	2022-06-16	Révision
1.2		

Bienvenue!

Maple Leaf Rally Club vous souhaite la bienvenue au Rallye, de retour sur le chemin Quarry et un peu de la route du lac Loom (la partie lisse !). Pas grand chose de plus à dire -Allons courser!

Bruce Leonard

Coordinateur

Black Bear Rally

1. Nom de l'événement

“2022 Black Bear Rally”

2. Autorité sportive

Le rallye se déroulera conformément à la Réglementation Générale et Compétitive 2022 et Sportive National (GCR & NRR) de l'Association Canadienne de rallye (Canadian Association of Rallysport), au règlement de CARS subséquents ([2022 CARS Rulebook](#)), et les règlements de Rallye Sport Ontario (RSO) ([RSO Performance Rally Rules](#)). Ces publications sont disponibles sur les sites Internet de CARS et RSO et seront disponibles pour consultation au Quartier Général du rallye.

Canadian Association of Rallysport
 Box 300 Turner Valley, ABT0L 2A0
 +1 855-640-6444
 Office@CARSRally.ca

RallySport Ontario
 174 Thames St. S
 Ingersoll, Ontario N5C
 2T5
 president@rallysport.on.ca

3. Comité d'organisation

Club	Maple Leaf Rally Club
Organisateur	PO Box 301, 2215 Steeles Ave. W, Toronto, Ontario, M2J 0J2
Coordinateur/ Coordinateur des Routes	Bruce Leonard courriel: blackbear.organizer@mlrc.ca
Directeur de l'épreuve	David Cotie
Chef de la sécurité	Ian Lalonde
Registraire des bénévoles	Greg McGrath and Jacek Gielas courriel : blackbear.volunteers@mlrc.ca
Assistant Coordinateur	Ross Wood
Registraire	Larry Flint blackbear.registration@mlrc.ca 416-558-9062
Compilation et reclassement	Roger Sanderson
Sweep	Team
Responsable de l'aire de service	To be confirmed
Inspection technique	Chris Krepski
Commissaire	Pete Gulliver David Maynard

4. Statut

Black Bear Rally est le 3ème événement du Championnat de Rallye de Performance de l'Ontario 2022 (OPRC) , et le 3ème événement du Championnat des Rallye de l'Est canadien 2022 (CREC) .

5. Description de l'Événement

Ceci est un rallye de performance constitué de 8 étapes particulières à être exécutées sur des chemins fermés, reliées par des sections de transits avec allocations de temps libérales. Tout sera présenté sur des étapes de gravier.

Le cahier de route officiel sera distances et tulipes (CARS GCRs et NRRs 2022 per section 13.3 pour le format général). Notes descriptives d'épreuve ne seront pas offertes à l'événement de cette année. Des reconnaissances ouvertes facultatives seront autorisées pour chaque étape selon le calendrier prévu..

La longueur totale du parcours sera d'environ 100 kilomètres, dont environ 77 kilomètres d'étape (78%). Les distances et le nombre d'étapes sont susceptibles de changer.

L'itinéraire complet est contenu dans ce qui suit:

Latitude: 44.685418 To 44.694235

Longitude: -78.381778 To -78.414529

6. Quartier Général

Le quartier général du rallye et toutes les fonctions du rallye auront lieu au centre communautaire de Cavendish

Cavendish Community Centre

18 Community Complex Drive,

County Road 507, Ontario

44.7277275,-78.3364875

Ce sera le lieu de l'enregistrement, de l'inspection technique, du départ et de l'arrivée du rallye, de tous les services et ravitaillements, et du podium d'arrivée. Le tableau d'affichage officiel sera situé à l'intérieur du Quartier Général du rallye.

7. Programmation de l'événement

Qui/Quoi,Ou	Date	Heure
Ouverture de la période d'inscription hâtive	Dimanche, 19 juin	1000
Fin de la période d'inscription hâtive	Mardi, 26 juillet	1800
Publication de l'ordre de départ provisoire	Mardi, 26 juillet	2200
Fin des inscriptions acceptées	Samedi, 30 juillet	2359

Inscription (équipes, équipages de service, et bénévoles)	Vendredi, 5 août	1600 – 1930
Ouverture de l'aire de Service		1600
Inspection Technique		1730 – 2100
Inscription – sur rendez-vous seulement	Samedi, 5 août	0700 – 0800
Inspection Technique– sur rendez-vous seulement		0700 – 1000
Reunion de reconnaissance		Par courriel
Reconnaissance		0715 – 1030
Réunion des bénévoles		par video – TBD
(OBLIGATOIRE) Réunion des compétiteurs. Présentation des officiels et des commissaires		par video – TBD
La première voiture départ MTC 1		1201
La premier voiture finis MTC 2		1728
Podium et présentation		1830
Fermeture de l'aire de service	2200	

Tous les événements ont lieu au Quartier Général, sauf indication contraire. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications de lieu ou d'horaire si nécessaire

8. Inscriptions

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à samedi, 30 Juillet à 23h59 hr; le nombre maximum d'inscriptions acceptées sera de 30. Les inscriptions au-delà de ce nombre seront classées par ordre de réception. Les inscriptions doivent être remplies au complet à l'aide du formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site Black Bear Rally à <https://www.mlrc.ca/blackbear/>.

9. Frais d'Inscription et Enregistrement

Frais d'inscription avant le 26 juillet , 2022 a 1600 – **600\$**.

Frais d'inscription à partir du 26 juillet 2022 a 1601 jusqu'au 30 juillet 2022 a 2359 – \$650.

Aucune inscription acceptée après le 30 juillet 2022.

Tous les paiements effectués par chèque ou mandat doivent être libellés à l'ordre de « Maple Leaf Rally Club Ltd ». et transmis au greffier. Tous les paiements par Virement Interac ou PayPal doivent être envoyés à treasurer@mlrc.ca et veuillez

inclure votre nom et mentionner "Paiement pour Black Bear Rally 2022" dans la description. Des instructions seront également incluses dans l'inscription en ligne.

Les paiements par carte de crédit doivent être effectués en ligne via le formulaire d'inscription sur le site Web du Black Bear Rally <http://www.mlrc.ca/blackbear> sous la section compétiteur

Toute correspondance postale pour l'inscription peut être envoyée à:

Larry Flint
Black Bear Rally Registrar
15712 McLaughlin Road
Inglewood, Ontario
L7C 1N2

Toutes les autres demandes d'inscription et questions peuvent être envoyées par courriel au registrateur à :

blackbear.registration@mlrc.ca

Frais d'inscription incluent:

- Entrée au Rallye
- 1 Cahier de Route composé de distances et de dessins traditionnels de tulipes. Ce carnet de route sera considéré comme "officiel" à des fins de compétition ou d'enquête.
- 13% Tax do vente harmonisée Sales Tax (TVH)
- CARS Assurance d'événement jusqu'à 5,000,000\$ [130\$]
- Frais RallySport Ontario [50\$]
- Frais d'entretien des routes RallySport Ontario [85\$]
- Frais d'équipement de chronométrage RallySport Ontario [20\$]

REMARQUE : Aucun document ne sera reçu ou signé lors de l'inscription le week-end du rallye. Par conséquent, TOUS les documents (y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire d'inscription, les dérogations, l'auto-déclaration (pour la voiture), les formulaires d'urgence) doivent être remplis et soumis par voie électronique. (en ligne ou par e-mail) avant le 2359 30 juillet. Le défaut de soumettre tous les documents à ce moment-là entraînera le retrait automatique pour inscription incomplète.

Aucune exception.

10. Retraits et remboursements

Selon CARS GCR's et NRR's 4.10:

Une inscription peut être retirée:

- a) sans pénalité jusqu'à 48 heures avant le début de l'inscription;
- b) avec jusqu'à 25% du droit d'inscription en pénalité, moins de 48 heures avant le début de l'inscription (pourcentage à la discrétion de l'Organisateur); et
- c) avec jusqu'à 100% des frais d'inscription en pénalité après l'ouverture des inscriptions (pourcentage à la discrétion de l'Organisateur).

La rétractation s'effectue auprès de l'Organisateur par mail ou par téléphone. Un participant ou concurrent acceptant de participer à un concours qui se désiste autrement que de la manière ci-dessus ou qui ne participe pas à ce concours mais participe à un autre le même jour peut être tenu en infraction avec les présentes RGC.

Les remboursements seront traités la semaine suivant l'événement et tout paiement par carte de crédit sera soumis à des frais de 5 %.

11. Ordre de Départ

L'ordre de départ sera déterminé conformément au CARS CGR&R 21.2.15 et à la liste des têtes de série RSO. La détermination de l'ordre de départ est ouverte au public et aura lieu lors de la réunion vidéo du Maple Leaf Rally Club le 26 juillet 2022 à 20h00.

12. Notes descriptives d'étapes

La Black Bear Rallye n'offrira pas de notes descriptives d'étape écrites par l'organisateur aux concurrents.

13. Admissibilité et documentation

13.1. Équipage

L'admissibilité est conforme à CARS GCR&R 11, Admissibilité de l'équipage.

Un formulaire d'inscription / renonciation CARS dûment rempli doit être signé par le pilote, le copilote et le participant avant le 2359 samedi 30 juillet. Tous les documents applicables doivent être auto-déclarés (CARS GCR&R 11.2.1) et

doivent être valides le jour de l'événement. Les licences de rallye doivent être obtenues avant le rallye.

Concurrents licenciés par des ASN étrangères; Rally America (RA), American Rally Association (ARA) ou National Auto Sport Association Rally Sport (NASA) peuvent participer à des événements sanctionnés par CARS en utilisant leurs licences et les règlements d'éligibilité des concurrents de leur organisme de sanction. Les titulaires de licence NASA, ARA ou RA doivent également avoir un permis d'entrée CARS, qui est disponible auprès du bureau CARS ou par l'intermédiaire du représentant CARS lors de l'événement.

13.2. Véhicules

L'admissibilité est conforme à CARS GCR&R 12, Véhicules et équipement. Les plaques de garage et de concessionnaire ne sont pas autorisées sur les voitures de rallye dans la province de l'Ontario. Les véhicules immatriculés aux États-Unis sont acceptables à condition que le pilote concoure avec un permis d'entrée CARS et qu'il réponde aux exigences des règlements de rallye RA / NASA / ARA en vigueur. Ces véhicules doivent être classés selon les règlements de classe de véhicules CARS.

14. L'Air de Service

Il y aura un air de service situé au QG du rallye utilisé pour tous les services. L'air de service ouvrira à 16h00 le vendredi 5 août et fermera à 22h00 le samedi 6 août. Pour l'aire de stationnement de remorque appropriée, voir la figure 1. Veuillez vous enregistrer auprès du gestionnaire de l'aire de service lors de l'événement.

REMARQUE : Une bâche au moins aussi grande que le véhicule est requise sous le véhicule lorsque le véhicule est stationné dans la zone de service. Une pénalité de 50 \$ sera imposée à chaque équipe qui ne se conforme pas à cet égard. Veuillez retirer tous les effets personnels et les ordures après l'événement.

Toutes les équipes de service doivent avoir au moins un extincteur avec une cote UL minimale de 40BC ou deux extincteurs avec une cote UL minimale de 20BC chacun dans leur zone de service respective. Le ou les extincteurs doivent être facilement accessibles et dans une zone visible de toute personne se

trouvant dans le point de service respectif de l'équipe. A la demande d'un fonctionnaire, la preuve doit être apportée que des extincteurs ont été achetés ou rechargés au cours des deux dernières années. - Voir CARS GCR et NRR 18.1.9. L'organisateur imposera une amende de 50 \$ en cas de non-respect de ces exigences.

Il y aura une zone de ravitaillement désignée à la sortie du parc d'assistance. Lorsque la zone de ravitaillement est ouverte, le ravitaillement doit avoir lieu à l'intérieur de celle-ci. La zone de ravitaillement sera ouverte pendant le rallye comme identifiée dans le Route Book Officiel.

15. Inspection Technique

L'inspection technique aura lieu le vendredi 5 août de 17h30 à 21h00 et le samedi 7 août de 07h00 à 10h00 avec les équipes de vérification technique visitant la zone d'assistance de chaque concurrent. Chaque concurrent recevra une liste de contrôle lors de l'inscription et doit avoir tous les éléments requis laissés avec le véhicule avant de partir en reconnaissance..

En cas de mauvais temps, un emplacement central au QG du rallye sera mis en place et l'inspection technique se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi. Le temps pour l'inspection technique peut également être ajusté dans ce cas.

L'inspection technique sera disponible le samedi matin sur rendez-vous uniquement. Les concurrents devront présenter leur carnet de route lors du contrôle technique. Les journaux de bord ne seront pas disponibles lors de l'événement. Les journaux de bord sont disponibles auprès du directeur régional de CARS (CARS CGR&G 12.8). Les concurrents dont les véhicules n'ont pas reçu de livre de bord peuvent contacter le Commissaire Technique en chef (Section 3) avant l'affichage de l'ordre de départ pour obtenir des instructions.

16. Suivi de Véhicule

Il n'y aura pas de suivi électronique des voitures de rallye.

17. Reconnaissance Facultative

Une reconnaissance de toutes les routes d'étapes sera assurée le samedi 6 août 2022 de 07h15 à 10h30 selon l'horaire à fournir. Tous les concurrents seront autorisés à participer. La reconnaissance se fera dans les fenêtres prévues. Des détails seront fournis aux concurrents avant l'événement afin d'aider à planifier la création de ces notes.

Une brève réunion aura lieu au Quartier Général du rallye avant la séance de reconnaissance pour fournir aux équipes les instructions finales et l'horaire à partir de 7 h 15 le samedi 6 août. Les participants à la reconnaissance doivent enregistrer leurs véhicules de reconnaissance avant d'être autorisés à participer. Les numéros d'identification des véhicules doivent être placés sur les véhicules dans la zone désignée.

Avant l'événement, chaque équipe inscrite recevra un dossier de reconnaissance décrivant l'étape et les itinéraires de reconnaissance afin d'organiser les notes d'étape passées et de planifier la reconnaissance..

La reconnaissance chronométrée est destinée à permettre aux équipes de créer leurs propres notes d'étape/de rythme. Cela ne doit en aucun cas être considéré comme une pratique. Un maximum d'un véhicule par équipe est autorisé, cependant deux équipes ou plus peuvent faire du covoiturage dans un seul véhicule si elles le souhaitent.

Les véhicules destinés à être utilisés dans le rallye ne sont pas autorisés dans les reconnaissances, mais des exceptions peuvent être faites au cas par cas en consultation avec le coordinateur et le commissaire principal. Les véhicules légaux, non concurrents et discrets sont préférés. Des pneus adaptés aux conditions sont recommandés. Pendant la reconnaissance, les concurrents doivent se conformer aux lois de la circulation de l'Ontario, aux exigences de CARS et à ces règlements, y compris les bulletins. La glissade du véhicule, le non-respect de la bonne voie, la conduite agressive et les excès de vitesse, la conduite dans le sens opposé au trafic de rallye ou la marche arrière sur une route spéciale ne sont pas autorisés. Veuillez respecter la sécurité et les droits de la circulation locale et l'image du rallye.

La limite de vitesse maximale sur une route d'étape pendant les reconnaissances est de 60 km/h sauf indication contraire indiquée plus bas.

Les limitations de vitesse seront suivies par des radars qui surveilleront à la fois les étapes et les transits à divers endroits tout au long de la journée. L'équipement de détection radar est illégal en Ontario et son utilisation pendant la reconnaissance n'est pas autorisée.

Le non-respect par un concurrent de la limitation de vitesse ou des règles définies ci-dessus entraînera l'imposition d'une amende et pourra également entraîner l'exclusion du concurrent de l'épreuve comme suit:

Première Infraction*:

- Amende de 100 \$ en espèces.
- Rencontre avec les commissaires de l'événement qui examineront l'infraction. Les commissaires pourraient imposer l'exclusion et la confiscation des frais d'inscription.

Deuxième Infraction*:

- Amende de 250\$ en espèces.
- Rencontre avec les commissaires de l'événement qui examineront l'infraction. Les commissaires pourraient imposer l'exclusion et la confiscation des frais d'inscription.

Toutes les amendes sont doublées si les infractions se produisent lors de l'utilisation d'un véhicule de performance destiné à être utilisé dans un rallye.

Il est également rappelé aux concurrents que la pratique du parcours dans les 60 jours avant l'événement est spécifiquement interdite en vertu des GCR et RNR 17.8.1 de CARS, à l'exception de la reconnaissance officielle. La pratique non autorisée peut entraîner des pénalités supplémentaires selon les GCR et NRR de CARS 7.4.

18. Règles de Chronométrage et de Sécurité

Le chronométrage du rallye sera conforme au système de chronométrage CARS (CARS GCR&R 15). Les concurrents doivent lire attentivement cette section. Le chronométrage électronique sera utilisé.

L'utilisation des dispositifs d'avertissement de sécurité est décrite dans CARS GCR&C 17.9. N'oubliez pas que la sécurité est primordiale et que les étapes sont chaudes jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées par une croix rouge ou les organisateurs.

Veuillez noter à la fois GCR&R 15.10 (Obstruction de Route / Perte de Sécurité d'Étape) et 15.13 (Interruption d'une Épreuve Spéciale).

19. Redépart du Rallye

Les redémarrages seront autorisés conformément à la section 6 des règles et réglementations de l'OPRC. Les conditions d'un redémarrage telles que OPRC RR section 6.2 doivent être remplies sans exception. Lors d'un redémarrage, un temps lent plus une pénalité de cinq minutes seront imposés conformément à l'OPRC RR 6.3.

20. Prix

Une liste complète des récompenses sera affichée sur le tableau d'affichage officiel avant l'ouverture des inscriptions. Les trophées seront généralement décernés aux deux premiers de chaque classe et aux trois premiers à condition qu'un minimum de cinq inscriptions ait été reçu..

Les prix seront remis lorsque les résultats seront déclarés définitifs après le podium.

20.1 Commandite du OPRC

Black Bear Rally est inclus dans la commandite **Ontario Motor Sales/Clarington Hyundai and Enercare Home Services/Martin Air Heating** du championnat OPRC, avec des prix monétaires, pour les événements individuels et la série complète OPRC 2022, étant présentés. Les détails seront publiés ultérieurement.

21. Hébergement

Il y a un certain nombre de logements disponibles dans la région. Le site Bobcaygeon <https://www.bobcaygeon.org/hotels-motels--inns> offre un certain nombre de logements de la région.

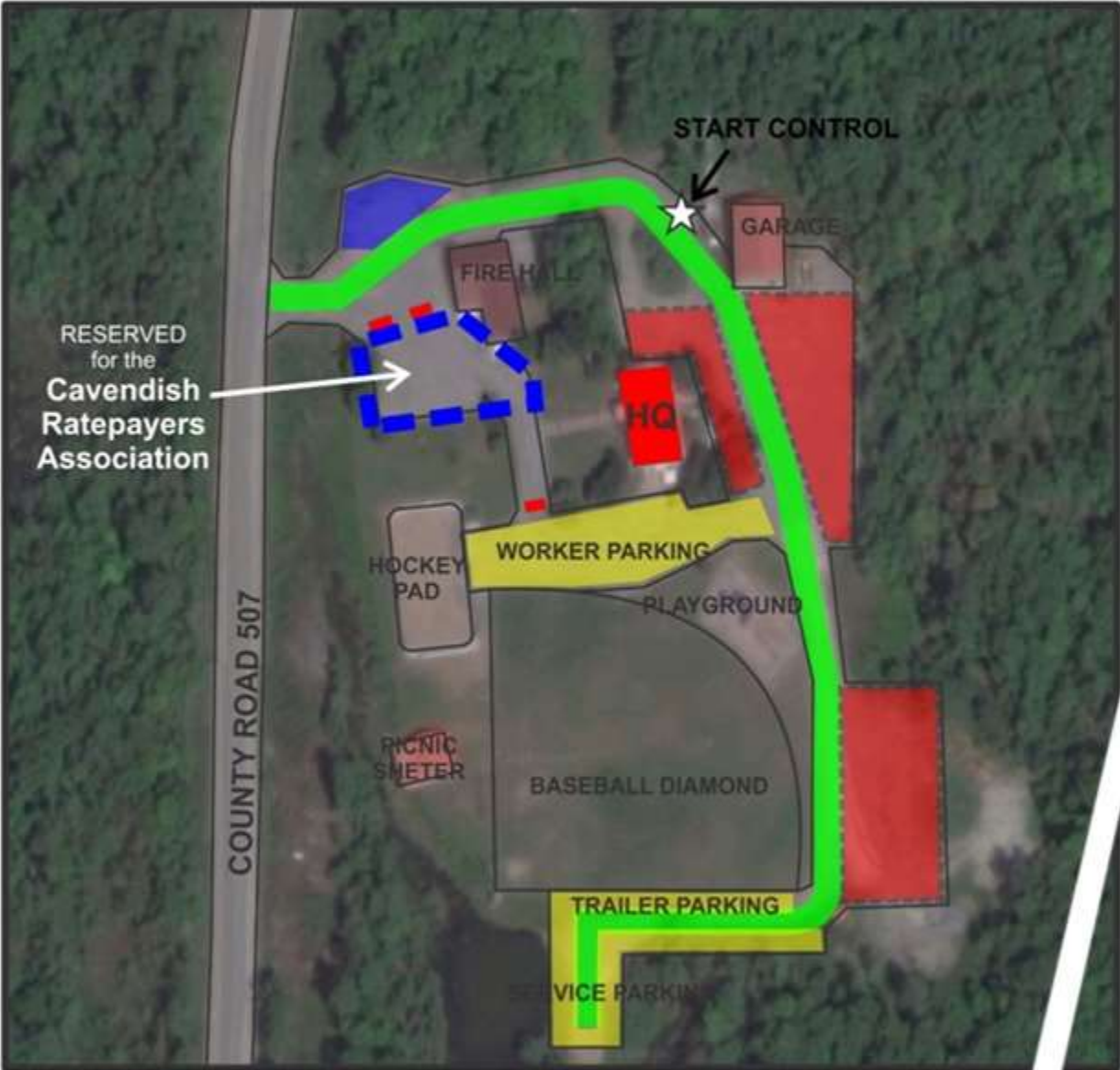
22. Divers

- a) Il est demandé aux concurrents et aux équipes de service de s'abstenir d'utiliser des radios bidirectionnelles à proximité des voitures radio de l'événement, car cela pourrait interférer avec les communications officielles du rallye.
- b) Il est rappelé aux concurrents et aux équipes de service que la consommation d'alcool n'est pas autorisée tant que l'épreuve n'est pas terminée, que le concurrent n'a pas terminé ou s'est présenté au Parc Fermé à l'arrivée. (CARS GCRs et NRRs 5.11).
- c) N'apportez pas d'alcool provenant d'une source extérieure au centre communautaire, car cela enfreint les règlements de la LCBO et de l'AGCO.
- d) Les officiels de l'événement, les officiels de CARS, les capitaines d'étape, les commissaires de contrôle et les autres commissaires de l'événement seront considérés comme des juges de fait. Conformément aux RSN 6.3, les faits, autres que ceux énumérés, doivent être:
 - Arrivée anticipée dans une zone de contrôle
 - marche arrière dans une zone de contrôle
 - Entretien dans une zone de contrôle
 - Entretien dans des zones de service non désignées
 - Non-port d'un harnais de sécurité, d'une combinaison de conduite, d'un casque ou d'un dispositif de retenue de la tête et du cou lors de la traversée d'une étape
 - Avoir des fenêtres ouvertes pendant les étapes sans filets appropriés
 - Excès de vitesse lors des reconnaissances.
 - Pratiquer ou tester sur n'importe quelle étape publiée ou route de gravier à proximité de l'événement.
- e) Toute demande concernant la publicité et la promotion du rallye doit être adressée au coordinateur de l'événement..
- f) Consultez toutes les informations de dernière minute sur le rallye sur le site Web à l'adresse: <http://www.mlrc.ca/blackbear>

23. Plan du Quartier Général

2022 Black Bear Rally

Headquarters



RESERVED
for the
Cavendish
Ratepayers
Association

START CONTROL

GARAGE

FIRE HALL

HQ

HOCKEY
PAD

WORKER PARKING

PLAYGROUND

PICNIC
SHELTER

BASEBALL DIAMOND

TRAILER PARKING

SERVICE PARKING

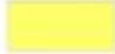
COUNTY ROAD 507



Service Area



Emergency Access Lane
Keep clear at all times



Parking



Refueling

Aerial Image: Googlemaps.ca

June 10, 2021

24. Directions

De l'ouest

- a) Prendre l'autoroute 36 Est de Bobcaygeon jusqu'à l'autoroute 507 Nord pour 14km jusqu'au Cavendish Community centre au sud de Catchacoma
- B) Prendre la route Television Nord de Peterborough jusqu'à l'autoroute 23 nord jusqu'à l'autoroute 507 nord pour 14km pour se rendre au Cavendish Community Centre au sud de Catchacoma

Du Sud

- a) De Toronto, prendre l'autoroute 401 Est jusqu'à l'autoroute 115 nord pour se rendre à Peterborough
- b) De Peterborough, prendre l'autoroute 23/29/36, tournez à droite sur l'autoroute 507 nord jusqu'au centre communautaire sur votre droite.

Du Nord

- a) Prendre l'autoroute 118 vers Glamorgan Rd. Sud, tournez à gauche sur l'autoroute 503 est vers l'autoroute 507 sud jusqu'au centre communautaire sur la gauche.